



ASSOCIATION HUMANITAIRE «**BONHEUR D'ENFANTS**»

Siège social : 5, rue des Bouzigues 34290 – ALIGNAN-DU-
VENT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 04 juin 2023 Salle des Jeunes Alignan-du-Vent Procès-verbal

Mot de la présidente,

L'association humanitaire Bonheur d'Enfants créée en 2003 fête son 20ème anniversaire elle est reconnue depuis 2013 par le service des finances publiques d'intérêt général.

Historique de l'Association et de ses missions et actions solidaires

L'association essaye de répondre à la demande autant qu'elle le peut.

ICI : Salleles D'aude, Vaison la Romaine, La Roche sur Yon, Lamalou-les-Bains, les villages alentour, Aide au Rallye des Gazelles, au 4L Trophy, Fréjus,

AILLEURS

Son équipe, nommée « les itinérants de l'humanitaire » a mené différentes actions :

3 fois sur le Maroc avec 14 adolescents d'Alignan du Vent, 2 ans en Casamance Sénégal, 2

mois à Haïti, Mission en Mauritanie, 6 fois en Roumanie (hôpital et orphelinats)

Bulgarie, 1 mois au Sri Lanka, 15 jours en Albanie, aide avec l'association Kotéba

pour le Liban, participation à la construction d'une maison d'enfants en Inde, etc...

Membres d'honneur

- J.Lemarinier présidente du Lions Club International
- H.Vinci présidente de la chorale de Jacou
- N. Rekim directrice de la MJC Lodévois/Larzac (excusée)
- Ch. Dumont président de l'association 10000 briques pour un village
- P.L Laconde président de l'association Kotéba-Lattes (excusé)
- Hugues Marie président de l'association Lou Pouli

Membres adhérents 20 (vingt)

Procurations 9 (neuf)

Conformément aux statuts de 2019 de l'Association, le bureau a été réélu pour trois ans lors de l'AG du 06/05/2022

Membre de la mairie

A.Barasz Conseiller municipal chargé des associations, de la communication et de la commission des finances qui représente Mr Le Maire.



ASSOCIATION HUMANITAIRE «**BONHEUR D'ENFANTS**»

Siège social : 5, rue des Bouzigues 34290 – ALIGNAN-DU-VENT

Ordre du jour

Renouvellement et appel des cotisations (la cotisation est de 20€)

Veillez envoyer vos chèques à l'ordre de Bonheur d'Enfants au

5, rue des Bouzigues 34290 Alignan-du-Vent ou le déposer à la même adresse

- Bilan moral 2022
- Pas de permanences : on peut nous joindre sur l'adresse suivante « bonheurdenfants@gmail.com » ou bien par téléphone
- L'après-midi récréative pour les enfants de notre village « Un goûter, un jouet » n'a pas eu lieu en raison de l'absence de la subvention municipale
- Opération paquets cadeaux chez notre partenaire Carrefour Market Pézenas
- Opération vente de calendriers
- Collecte de produits hygiène et alimentaire en faveur des réfugiés Ukrainiens
- Collectes dans les villages de Margon, Valros et Abeilhan
- 4 Vides greniers au cours de l'année 2022 avec les bénévoles
- Aide aux familles du village
- Passerelles solidaires : Aide à l'Ukraine pendant un mois nous sommes venus en soutien aux réfugiés hébergés à la CCAS du Cap d'Agde
- Participation au Téléthon National,
- Aide au Secours Populaire, à la Croix Rouge à Saint-Vincent-de-Paul régulièrement. (Béziers, Pézenas)
- Article de presse relatant les actions menées par l'Association Humanitaire (c'est le village d'Alignan du Vent qui est mis à l'honneur)
- Partenariat avec Bambino-Broc boutique de puériculture à Béziers qui nous permet de préparer les colis
- Préparation et livraison dans les agences de solidarité du Conseil Départemental à Béziers et Pézenas pour les trousseaux de naissance (il y a quelques jours nous en avons livré 9),
- Participation au marché de Noël à Alignan-du-Vent
- Visite et distribution de jouets dans le service pédiatrique à l'hôpital de Béziers avec des adolescents de notre association auprès des enfants malades
- Nous recherchons à nouveau un local pour notre association

Le bilan moral a été voté à l'unanimité.

Le bilan financier 2022 voté à l'unanimité (voir tableau en pièce jointe)



ASSOCIATION HUMANITAIRE «**BONHEUR D'ENFANTS**»

Siège social : 5, rue des Bouzigues 34290 – ALIGNAN-DU-VENT

Projets, Actions et décisions 2023

- En raison du refus de la subvention municipale 2022, l'association a pris la décision de ne pas remplir de dossier de demande de subvention auprès de la mairie pour l'après-midi récréative « Un goûter, un jouet » et autres projets pour 2023
- Reconduction de l'opération paquet cadeaux à Pézenas
- Vente des calendriers,
- Concert solidaire des chorales de Jacou, Servian et Pomerols.
- Préparation d'un voyage solidaire à Madagascar avec des jeunes alignanais-es, (chantier de rénovation du réseau d'eau dans les trois hameaux d'Ambatominstagana)

Questions diverses et débats.

- Pourquoi n'avons nous pas de réponse du motif de la non-attribution de la subvention 2022 malgré nos trois demandes à la mairie en courrier AR ?
L'élu présent répond qu'il manquait des pièces et que le dossier ne correspondait pas aux critères demandés ! si des documents manquaient ils ne nous ont jamais été demandés
- Pour le concert solidaire à venir, demandé par courriel par l'association adressé à la mairie et à l'élu, pourquoi n'aurons-nous pas une salle ?
L'élu présent répond qu'il n'a pas reçu le courriel concernant cette demande de salle alors même qu'il y a répondu par courriel. Il mentionne que la municipalité va entreprendre des réparations à la salle des fêtes, de le recontacter au mois de novembre et nous conseille de nous orienter vers l'église pour ce concert solidaire.
- Pourquoi les chorales viennent de l'extérieur alors qu'il y en a une dans le village ?
La présidente de la chorale « Ja Cool chœur » présente explique qu'elle a contacté la chorale de l'ensemble vocal de Gabian-Alignan-du-Vent, Monsieur Philippe Lesage chef de chœur a répondu que son ensemble vocal n'était pas prêt pour cette manifestation.
- Suite à la présentation et lecture du bilan financier, l'élu s'étonne que le montant de l'assurance soit élevé. Réponse du trésorier : l'association possède deux véhicules, l'assurance du local loué à un particulier et l'assurance pour les bénévoles.
- L'élu demande quel était le montant de la dernière subvention Le trésorier répond 500 € (cinq cent euros) subvention reçue en Juillet 2019

Un apéritif a clôturé cette Assemblée Générale à 20h30